

Blois Vienne

> Le secteur de recrutement du collège, au sud de la Loire, comprend la partie sud de la ville et 4 communes (dont 3 rurales*).

* commune rurale : commune n'appartenant pas à une unité urbaine.

Communes du secteur de recrutement du collège Blois Vienne

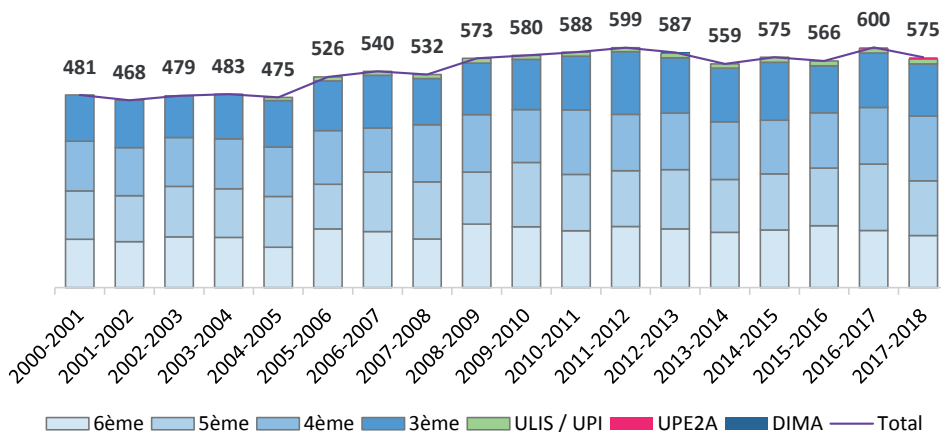


D'après source : Conseil départemental de Loir-et-Cher

> L'établissement accueille 575 collégiens (ainsi qu'une SEGPA de 50 élèves). L'établissement accueille davantage d'enfants résidant hors Blois (6 pour 4 collégiens blésois).

> Les effectifs se sont étoffés au cours de la deuxième partie des années 2000 : une centaine d'élèves supplémentaires entre 2000 et 2010 (soit une hausse de 22 %). Ils sont relativement stables depuis 2008.

Évolution des effectifs du collège Blois Vienne entre 2000 et 2017



D'après sources : Conseil départemental de Loir-et-Cher - Académie Orléans-Tours

ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

UPI : Unité Pédagogique d'Intégration

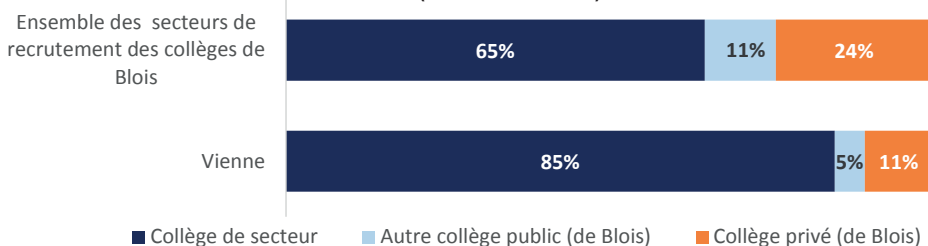
UPE2A : Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants

DIMA : Dispositif d'initiation aux métiers en alternance

> Le **taux de captation du collège est de loin le plus élevé des taux blésois : 85 %** des enfants du secteur y sont scolarisés. La situation géographique du collège, séparé des autres établissements (privés et publics) par la Loire, le préserve de la concurrence.

> Comme dans la plupart des autres secteurs de recrutement, le niveau d'attractivité du collège de référence est plus élevé pour les élèves résidant hors Blois (91 % contre 77 % pour ceux habitant la ville).

Répartition des élèves résidant dans le secteur de recrutement du collège Blois Vienne selon le type de collège fréquenté et comparaison avec l'ensemble des autres secteurs blésois (année 2017-2018)



Champs : Hors élèves de division spécifique (UPE2A, DIMA ...)

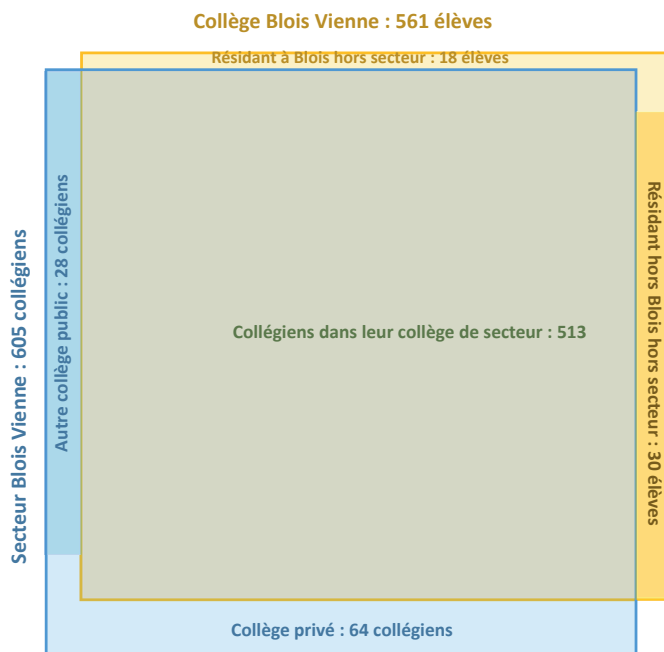
D'après sources : Conseil départemental de Loir-et-Cher - Académie Orléans-Tours

Un taux de captation particulièrement élevé, un secteur socialement favorisé

> **Peu de familles se tournent vers les établissements privés** de la ville (11 %, 7 % seulement pour les familles hors Blois).

> Dans l'autre sens, le collège attire près de 50 élèves résidant hors secteur (dont 26 en provenance de secteurs limitrophes non blésois : Onzain, Contres, Bracieux et Vineuil).

Destination des enfants résidant dans le secteur de recrutement du collège et provenance des élèves scolarisés dans le collège Blois Vienne en 2017-2018



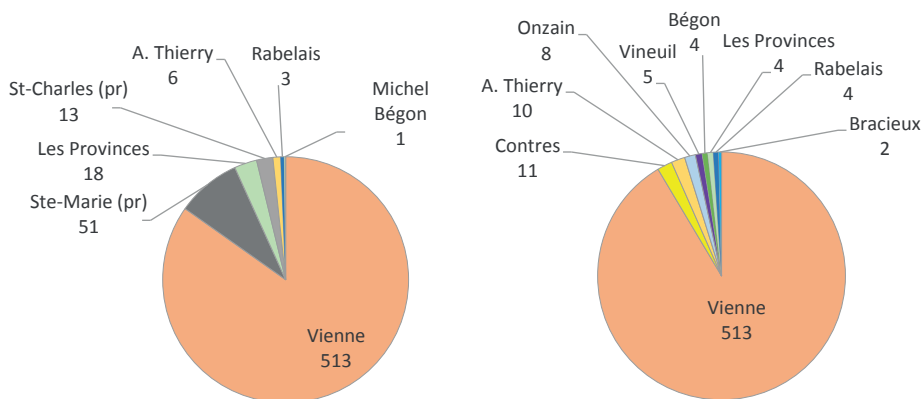
Effectifs hors SEGPA, hors UPE2A

D'après sources : Conseil départemental de Loir-et-Cher - Académie Orléans-Tours

Destination des enfants du secteur et provenance des élèves du collège (2017-2018)

Collèges fréquentés par les enfants* du secteur

Secteurs de résidence des élèves du collège*



*hors SEGPA, hors UPE2A

D'après sources : Conseil départemental de Loir-et-Cher - Académie Orléans-Tours

> Le secteur de Vienne est celui de Blois qui abrite **le moins d'élèves en provenance de zones défavorisées**. Seulement 10 % des enfants vivent dans un carreau où plus d'1 ménage sur 4 est à bas revenus (contre 17 à 71 % pour les 4 autres secteurs).

> Les **communes de la partie sud** du secteur abritent **peu de ménages à bas revenus**. En outre les **revenus moyens** y sont **relativement élevés**, surtout dans la zone Cellettes-Seur.

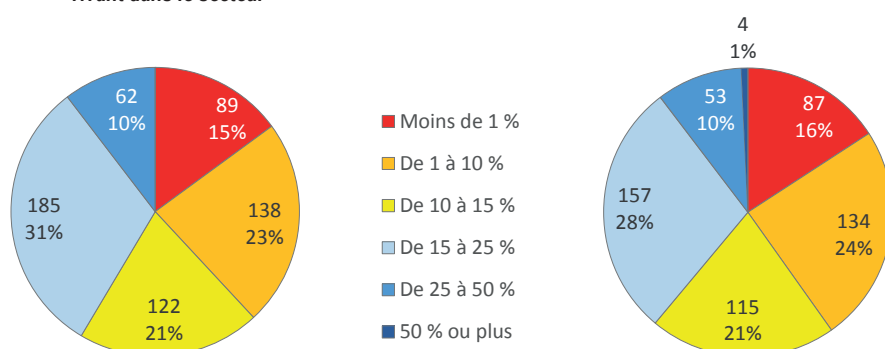
> Près de 4 collégiens du secteur sur 10 vivent dans des mailles géographiques comptant peu de ménages à bas revenus (moins de 10 %).

> Le collège affichant un taux de captation élevé, le **profil des élèves qui y sont scolarisés** est très proche.

Répartition des collégiens selon la part des ménages à bas revenus dans leur carreau de résidence : comparaison secteur et collège (2017-2018)

Collégiens vivant dans le secteur

Élèves du collège



hors SEGPA, hors UPE2A

D'après sources : Conseil départemental de Loir-et-Cher - Académie Orléans-Tours - Insee 2010

Observatoire de l'Economie et des Territoires